

Accompagner les collèges pour réduire les déchets

Actions de prévention

Actions de sensibilisation des scolaires

Région : Aquitaine

Mots clés : Etablissements scolaires | Exemplarité | Prévention des déchets

Réseau **A3P**

MOINS de
DÉCHETS
en PAYS
LANDAIS

Collectivité

Conseil départemental des Landes

Partenariats

- Opérationnels : personnels des collèges volontaires, Inspection académique, EPCI à compétence déchets, associations d'éducation à l'environnement, direction de l'environnement, service collège de la direction éducation du CG
- Financiers : ADEME (PLP)
- Prestataire : bureau d'études (rédaction et mise en forme du guide)

Date de lancement

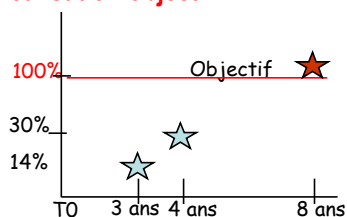
2012

Objectifs

5 à 10 nouveaux collèges en 2015-2016

Généralisation jusqu'à 2020

Réalisation objectif



Résumé :

Engagé dans un plan de prévention, le Département des Landes accompagne ses collèges dans la réalisation d'actions de prévention. L'expérience acquise suite aux deux premières années de test a permis de **réaliser un guide méthodologique**, élaboré en même temps qu'une **animation numérique** pour inciter les équipes à **devenir « agents zéro déchets »**. Ensuite, le Département a accompagné 5 établissements test pour mettre en œuvre un programme d'actions durant trois ans. Cette première phase a ainsi abouti à la définition d'une **stratégie de déploiement d'un dispositif de prévention des déchets au sein des collèges**. Une généralisation à tout le département d'ici 2020 est prévue.

Pourquoi agir ?

- **Interpeller les collégiens dans leur vie quotidienne**

La sensibilisation des collégiens à la prévention des déchets permet de les faire agir concrètement au sein de leur établissement et impacte ainsi leur vie quotidienne.

- **Montrer l'exemple**

Etendue à tout le département, cette action traduit l'engagement d'exemplarité de la collectivité et aura un impact fort en termes de sensibilisation et d'actions concrètes de prévention.

- **Lancer une dynamique**

En touchant l'ensemble des collégiens du département et en inscrivant cette action dans la durée, le Conseil départemental souhaite être à l'origine d'une dynamique plus vaste, qui dépassera le cadre des seuls collèges.

Planning

Décision : T0
Préparation : T0 + 1 an
Opérationnel : T0 + 3 ans
Durée de l'action : en cours

Coûts

50 k€ accompagnement des 5 collèges, 5 k€ réalisation de l'animation numérique, 5 k€ max. de matériel par collège, 12 k€ rédaction / mise en forme du guide. 15 k€ définition stratégique de déploiement.

Moyens humains

1^{ère} année : 16 jours animatrice PPD, 11 jours BE rédaction du guide, 11 jours prestataire création vidéo et mise en forme guide
2^{ème} année : 72,5 j d'accompagnement BE (14,5 j par collège), 32 j animatrice PPD
3^{ème} année : 20 j BE (4 par collège) et 26 j animatrice PPD
4^{ème} année : 17 j BE, 10 j animatrice PPD

Bilan en chiffres

1 guide méthodologique, 1 animation numérique de sensibilisation, 1 vidéo sur les actions mises en place dans un des collèges

Lien fiche action-résultat :

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/accompagnement-des-colleges-dans-la-mise-en-place-d-un-programme-interne-de-prevention>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :

<http://www.preventiondechets40.net>

Contacts

Département des Landes

ADEME

hanna.elhadi@ademe.fr ;
aquitaine@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- Préparation

Rédaction d'un guide méthodologique pour aborder la prévention et la gestion des déchets au sein d'un collège : présentation des enjeux, du devenir des déchets, des possibilités d'actions, puis des outils pour réaliser un diagnostic et élaborer son plan d'actions. Un support d'animation numérique reprend les principaux éléments de ce guide afin d'inciter les équipes à devenir « agent zéro déchets ». Un coach mis à disposition par le Conseil départemental les assiste dans cette démarche.

- Phase test

Identification de 5 collèges volontaires et réalisation d'un diagnostic. Suivi d'un plan d'actions (année scolaire 2012-2013). Mise en œuvre des actions sur les 2 années scolaires suivantes. Les équipes ont bénéficié d'un accompagnement, qui a été allégé au fur et à mesure (passant de 14,5 jours par établissement la 1^{ère} année à 2 jours par établissement l'année suivante).

- Capitalisation de la phase test

Définition d'une stratégie de déploiement du dispositif sous forme « allégée » à l'ensemble du département des Landes.

- Phase d'extension

2015-2016 : de nouveaux établissements bénéficieront d'un accompagnement allégé.

Généralisation aux 37 établissements landais d'ici 2020.

Le « plus » de l'opération

Mise à disposition d'une méthodologie opérationnelle, testée « sur le terrain » et d'un accompagnement individuel pour les établissements.

Reproductibilité

Démarrer par une opération test sur un nombre restreint de collèges intéressés afin d'obtenir rapidement des résultats concrets et initier une dynamique qui pourra être fédératrice par la suite.

Avoir un groupe de travail hétérogène : les collectivités à compétence déchets ne connaissant pas le fonctionnement d'un collège et inversement. L'ensemble de la communauté éducative de l'établissement (administratif, enseignant,...) doit être représentée dans le comité de suivi du projet de l'établissement.

Un accompagnement extérieur est garant du succès et de la pérennité des actions : il permet de coordonner les acteurs, de maintenir la mobilisation, de guider la mise en œuvre des actions, de proposer une aide méthodologique et d'aider à la valorisation des résultats.